

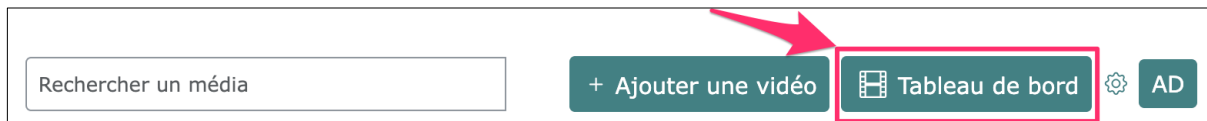


Modifier la visibilité d'une vidéo (publique, privée, restreinte)

Toutes les vidéos précédemment hébergées sur le Médiacenter et ayant été ajoutées à la Médiathèque sont publiques. N'importe quelle personne ayant le lien URL de la Médiathèque peut la trouver à l'aide de la barre de recherche.

Vous avez la possibilité de modifier la visibilité de vos vidéos en accédant aux paramètres de vos vidéos.

Pour cela, après vous être connecté à la plateforme, sur la page d'accueil de la Médiathèque, cliquez sur « Tableau de bord ».



Sélectionnez ensuite la vidéo dont vous souhaitez modifier la visibilité en cliquant sur l'icône d'Édition sur la vignette.

[Accueil](#) / [Tableau de bord](#)

Tableau de bord

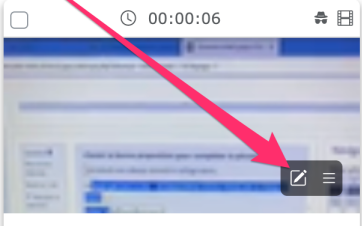
Actions multiples

Pour éditer plusieurs vidéos en même temps, vous pouvez cocher celles que vous voulez modifier, puis sélectionner une action à effectuer dans le formulaire ci-dessous puis appliquer. Vous pouvez également affiner votre recherche de vidéos en utilisant les filtres du menu de droite.

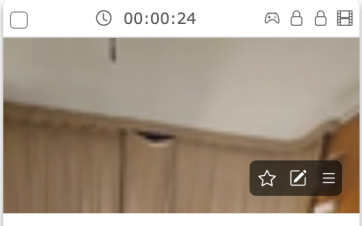
Choisissez une action ▼

Appliquer 0 vidéo Tout sélectionner Effacer la sélection

2 vidéos trouvées 🗶 ☰ Tri ▼ Date d'ajout ▼

☐ 00:00:06  


Vidéo.mov

☐ 00:00:24   


Vidéo 1

Vous accédez aux paramètres de votre vidéo. Pour modifier la visibilité de votre vidéo, en bas de la page, placez-vous dans la section « **Restrictions** ».

Les paramètres possibles sont les suivants :

Brouillon/Privé : Quand vous ajoutez une vidéo, elle est par défaut au statut « Brouillon/Privé ». Vous seul(e) pouvez la consulter. Si vous souhaitez la partager mais qu'elle reste privée, vous pouvez créer un ou des jeton(s) d'accès via le menu à droite de votre écran.

Intégrer/Partager (Mode brouillon)

Gestion des jetons d'accès

Pour ajouter un jeton, cliquez sur « **Ajouter un jeton** ».

Gestion des jetons d'accès à la vidéo « Vidéo.mov »

+ Ajouter un jeton

Votre jeton est maintenant créé et est affiché dans la liste des jetons de votre vidéo. Vous pouvez le gérer sur cette page.

Donnez-lui un nom (cela peut être la personne ou les personnes à qui vous partagez la vidéo avec ce jeton). Vous disposez maintenant d'un lien de partage et d'un code iframe à intégrer dans une page web.

Quand vous ne voulez plus partager cette vidéo via ce jeton, vous pouvez le supprimer en cliquant sur l'icône de la poubelle.

Gestion des jetons d'accès à la vidéo « Vidéo.mov »

[+ Ajouter un jeton](#)

Liste des jetons actif :

Nom du jeton	Jeton	Lien de partage	Code à intégrer dans une page web	
Nom du jeton Changez-moi ! OK	8421ae47-fbd2-4f06-a4a6-1feddfce9b8c	Utiliser ce lien pour partager la vidéo : https://mediatheque-test.univ-reims.fr/video/0141-videomov/8421ae47-fbd2-4f06-a4a6-1feddfce9b8c/	Copiez le contenu de cette boîte de texte et collez-le sur votre page : <pre><iframe src="https://mediatheque-test.univ-reims.fr/video/0141-videomov/8421ae47-fbd2-4f06-a4a6-1feddfce9b8c/?"</pre>	

Public : Sélectionnez ce statut pour diffuser publiquement votre vidéo. Toute personne pourra la visionner ou la trouver sur la Médiathèque.

Accès restreint : Ce statut vous permet de restreindre l'accès à votre vidéo. Il y a deux choix possibles :

Mot de passe : Si vous remplissez ce champ, on ne pourra visionner votre vidéo qu'à l'aide du mot de passe.

Accès restreint par authentification : Si vous cochez cette case, seule une personne authentifiée par le CAS pourra visionner votre vidéo.

Une fois les paramètres renseignés, cliquez sur « **Sauvegarder et voir** ».